



AGENCE **A2J** IMMOBILIER
12 quai Lucien Lombard 31000 Toulouse
Tél / Fax : 05-61-57-38-80
Mail : contact@a2jimmobilier.fr
www.a2jimmobilier.fr

A partir du 01 Janvier 2022

HONORAIRES DE TRANSACTIONS :

De 0 à 100 000 Euros : 7% du montant de la vente TTC avec un minimum de 5000 Euros TTC.

De 100 001 Euros à 180 000 Euros : 6% du montant de la vente TTC.

De 180 001 Euros à 500 000 Euros : 5% du montant de la vente TTC

Au-delà de 500 001 Euros : 4% du montant de la vente TTC.

Nos horaires sont à la charge du vendeur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

HONORAIRES DE LOCATION ET D'ETAT DES LIEUX :

Les honoraires de visite, de constitution du dossier, de rédaction du bail sont partagés entre le bailleur et le locataire : 10 Euros TTC/M² à la charge du bailleur et 10 Euros TTC/M² à la charge du locataire.

Les honoraires d'état des lieux sont partagés entre le bailleur et le locataire : 3 Euros TTC/M² à la charge du bailleur et 3 Euros TTC/M² à la charge du locataire.

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE :

8.4% TTC du loyer annuel provisions de charges incluses.

HONORAIRES DE LOCATION COMMERCIALE ET PROFESSIONNELLE

- **Sans droit d'entrée** : 36% toutes taxes comprises du loyer annuel HORS TAXE ET HORS CHARGES à partager à 50% pour le bailleur 50% pour le preneur (sauf dérogation expresse dans le mandat)
- **Avec droit d'entrée** : 36% toutes taxes comprises du loyer annuel HORS TAXE ET HORS CHARGES à partager à 50% pour le bailleur 50% pour le preneur + 6% toutes taxes comprises du droit d'entrée, à charge du preneur.